

LES CLICHOIS ONT LE DROIT DE CONNAÎTRE LA VÉRITÉ SUR TOUTES CES QUESTIONS SANS RÉPONSE.
LA COMMISSION DE SUIVI DU CHAUFFAGE DOIT ÊTRE RÉACTIVÉE PAR LA VILLE.

LES ENJEUX : 300 € / AN

Conclusion : les tarifs de la SDCC peuvent – et doivent – encore baisser.

En dehors des discriminations tarifaires impossibles à justifier par la SDCC, les éléments concrets de ce document justifient pleinement notre demande permanente d'une nouvelle baisse générale des tarifs de 25%. Elle ne fera que nous ramener au niveau moyen des prix des réseaux de chauffage urbain français.

L'enjeu ? En moyenne, **300 € de baisse par an** pour un appartement de 85 m² (consommation annuelle de 12 MWh).

**LIRE L'INTÉGRALITÉ DE NOS
ANALYSES ET COURRIERS
SUR NOTRE SITE : www.cdcc92.org**

**Par courrier du 20/06/2013,
la Mairie refuse de répondre
à nos questions et nous
menace d'une procédure
pour diffamation !**

CDCC : BULLETIN D'ADHÉSION INDIVIDUELLE 2013

Pour faire baisser une nouvelle fois le prix du chauffage urbain de Clichy
l'action du Collectif CDCC doit pouvoir continuer.

- ▶ Soutenez, diffusez nos analyses et nos informations – www.cdcc92.org
- ▶ Adhérez à notre association (statut 1901) : cotisation annuelle 10 €
- ▶ Faites un don/action qui permettra de renforcer nos moyens d'actions

MES COORDONNÉES :

NOM : **Prénom :**

Adresse : **CP : 92110** **OU**.....

Téléphone : **email :**

Je suis : Propriétaire ☐ Locataire OPH ☐ Locataire autre ☐

▶ **Je règle mon adhésion 2013 de 10 €:** par chèque ☐ en espèces ☐

▶ **Je fais un don / action de soutien au CDCC d'un montant**

de **€ :** par chèque ☐ en espèces ☐

Chèque à libeller à l'ordre du **CDCC**
et à retourner à notre adresse postale :
CDCC, 143 Bd Jean Jaurès 92110 Clichy

Date : __ / __ / ____ **Signature :**